



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2026

Objet : Question parlementaire n° 3922 du 15 avril 2026 de Monsieur le Député André Bauler concernant « Évolution des boucheries et abattoirs. ».

Madame la Ministre,

En date du 15 avril 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence de la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député André Bauler.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Économie, des PME, de
l'Énergie et du Tourisme

(s.) Lex Delles